



Création de délégation et inscription groupée : comment procéder ?

HOTLINE COMPTEXPERT

Sommaire des questions récurrentes pour guider la procédure :

1. Vous êtes expert-comptable et vous souhaitez créer une délégation pour procéder à une inscription groupée pour le Congrès ?2
2. Vous êtes le collaborateur / la collaboratrice d'un expert-comptable et vous souhaitez créer une délégation pour procéder à une inscription groupée pour le Congrès ?2
3. Avez-vous un Comptexpert ?2
4. Vous souhaitez connaître la démarche à suivre pour procéder à la création d'une délégation ?3
5. Comment faire pour s'assurer de la présence des tous les associés et collaborateurs dans la liste de la délégation ? 6
6. Comment faire pour désinscrire quelqu'un de la liste de délégation ? 6
7. Comment finaliser l'inscription groupée au Congrès pour l'ensemble des participants de la délégation ?7

1. Vous êtes expert-comptable et vous souhaitez créer une délégation pour procéder à une inscription groupée pour le Congrès ?

Vous devez procéder à la création d'une délégation à partir de votre Comptexpert.

Pour cela, connectez-vous sur le site privé de l'Ordre : www.experts-comptables.fr

2. Vous êtes le collaborateur / la collaboratrice d'un expert-comptable et vous souhaitez créer une délégation pour procéder à une inscription groupée pour le Congrès ?

Vous ne pouvez pas directement procéder à la création d'une délégation à partir de votre Comptexpert mais vous pouvez vous substituer à un expert-comptable en agissant à partir de son Comptexpert (avec son identifiant / adresse mail et son mot de passe) pour opérer une inscription groupée.

Pour cela, connectez-vous sur le site privé de l'Ordre : www.experts-comptables.fr,

3. Avez-vous un Comptexpert ?

- *Oui.* → (Passer directement à la question suivante)
- **Non.** → Créez votre Comptexpert
 - Connectez-vous sur le site privé de l'Ordre : www.experts-comptables.fr ;
 - Cliquez sur « **nouvel utilisateur** » puis sur « **créer mon Comptexpert** » puis choisir votre profil ;



- Choisissez votre identifiant, et créez votre mot de passe grâce à l'email qui vous sera envoyé sur votre messagerie.
- Votre Comptexpert est créé.

➤ **Je ne sais pas.** → Voici l'éventail de solutions possibles :

- Connectez-vous sur le site <https://identification.experts-comptables.org>
- Connectez-vous avec Comptexpert
 - Pas de Comptexpert : créer un Comptexpert
 - Mot de passe ou login oublié : Cliquez sur « mot de passe oublié »
 - Si pas de mail retour, vérifiez dans les SPAM
 - S'il n'y a rien dans les SPAM, contactez le support Comptexpert : support-utilisateur@experts-comptables.org
- S'il y a un problème au sujet de l'adresse mail : contactez votre Conseil régional.

4. Vous souhaitez connaître la démarche à suivre pour procéder à la création d'une délégation ?

➤ **Seul un expert-comptable peut donner droit à une délégation** (ou un ayant-droit utilisant le Comptexpert d'un expert-comptable).

La délégation « droits administratifs » est un droit octroyé par l'expert-comptable à un collaborateur sur un cabinet donné, pour lui permettre d'inscrire plusieurs membres d'un même cabinet (à l'occasion d'une inscription au Congrès par exemple, ou bien pour commander plusieurs adhésions à des clubs).



- Connectez-vous au site privé de l'Ordre : <https://www.experts-comptables.fr/>:

1 CONNECTEZ-VOUS

pdurant99

.....

S'authentifier

» J'ai oublié mon mot de passe

Je saisi mon identifiant et mon mot de passe COMPTEXPERT puis je m'authentifie

Connectez-vous avec **SIGNEXPERT**

Connectez-vous avec **EXPERTPASS**

- Sur la page principale du site privé, accédez à « Mon espace » :

Vous êtes connecté avec succès.

2 PHILIPPE DURANT Mon espace

EN CE MOMENT

Toutes les actualités techniques | Toutes les actualités institutionnelles | Toutes les actualités

ReflexLAB

TECHNIQUE
Accompagnement du créateur d'entreprise : un outil à votre disposition !
28/04/2019 | 10h00-experts

TECHNIQUE
Commande publique : Parution du nouveau guide de l'achat public innovant
28/04/2019 | CSO/C

TECHNIQUE
EIRL : modalités de renonciation à l'option pour l'impôt sur les sociétés
28/04/2019 | CSO/C

ME DE L'ORDRE
Nouvelle norme LAB : tous concernés !
ReflexLAB : tout sur la LAB en un seul endroit, accessible à tout moment, de partout et par tous.
28/04/2019 | CSO/C

- Pour ajouter des collaborateurs ou associés à la délégation :

Mon espace PHILIPPE DURANT Déconnexion ?

3 Je clique sur « Mes délégations » puis « Créer/Ajouter une délégation »

Mes informations

Mes sociétés d'exercice

Ma messagerie

Mes délégations **3**
Créer/Ajouter une délégation
Consulter les délégations données
Consulter mes délégations reçues

Mes autodiagnosics

Mes newsletters

Mes adhésions

Mes abonnements

Mes événements

Mes autres

Ajout de délégation

Pour déléguer des droits d'accès standards aux sites de l'Ordre à un de vos collaborateurs, veuillez choisir ci-dessous le cabinet concerné.

SOGETES
- Veuillez choisir un cabinet -
SOGETES

Suivant

Je sélectionne ensuite le cabinet sur lequel cette délégation s'applique et je clique sur « Suivant »

Mon espace PHILIPPE DURANT Déconnexion ?

Mes délégations **Créer/Ajouter une délégation**
Consulter les délégations données
Consulter mes délégations reçues

Mes informations
Mes sociétés d'exercice
Ma messagerie
Mes autodiagnosics
Mes newsletters
Mes adhésions
Mes abonnements
Mes événements
Mes avantages
Mon expertpass
Mes inscriptions business story

Ajout de délégation

1. Création de votre liste de collaborateurs
Ajoutez vos collaborateurs de plusieurs façons : soit en tapant directement leur adresse mail, soit en important un fichier les regroupant toutes. Vous pouvez également combiner les deux.

Courriel: **Ajouter à la liste**

4

Je saisi l'adresse email du bénéficiaire puis je clique sur « **Ajouter à la liste** »

Importer un fichier **Parcourir...**
Seuls les formats xls, xlsx, txt et csv sont acceptés. Les emails de vos collaborateurs doivent être dans la première colonne.

2. Sélection de vos collaborateurs parmi votre liste

Aucun collaborateur ajouté à la liste.

Déleguer

Attention l'adresse email doit être la même que celle utilisée dans le Comptexpert du bénéficiaire.

Mes délégations **Créer/Ajouter une délégation**
Consulter les délégations données
Consulter mes délégations reçues

Mes autodiagnosics
Mes newsletters
Mes adhésions
Mes abonnements
Mes événements
Mes avantages
Mon expertpass
Mes inscriptions business story

5

La délégation de « droits administratifs » permet à son bénéficiaire d'inscrire plusieurs personnes au sein de ce cabinet

3. Sélection des droits

Tout sélectionner

Site de l'ordre

Hubemploi

Cap sur le numérique

Biblirdre

Droits administratifs expire le 01/01/2020

jesignexpert.com : préparer la collecte

jesignexpert.com : sceller électroniquement

jesignexpert.com : signer électroniquement

6

La délégation prendra fin à la date indiquée

Déleguer

6

Poursuivre et valider la délégation en cliquant sur « **Déleguer** »

Mes informations
Mes sociétés d'exercice
Ma messagerie
Mes délégations **Créer/Ajouter une délégation**
Consulter les délégations données
Consulter mes délégations reçues
Mes autodiagnosics

Chargement en cours, veuillez patienter s'il vous plaît...

Votre demande a bien été prise en compte.
Les délégations vont être créées.

Ajouter d'autres délégations **Terminer** **7**

Je ferme en cliquant sur « **Terminer** »

5. Comment faire pour s'assurer de la présence des tous les associés et collaborateurs dans la liste de la délégation ?

Dans « Mon espace » Comptexpert (toujours sur le site www.experts-comptables.fr), dans la rubrique « **Mes délégations** » → « **Consulter les délégations en attente** » : assurez-vous de la présence de chacun des participants pour lesquels vous ouvrez les droits à une délégation.

Vérifiez bien la date d'expiration des droits administratifs.

Dans « **Consulter les délégations reçues** », vous pouvez consulter les personnes vous ayant fait la délégation.

Cas particulier :

*Si un de vos collaborateurs n'a pas encore de Comptexpert activé, vous pouvez lui créer un compte avec une adresse mail (personnelle). Dans la liste de « **Mes délégations données** », à la suite du nom et prénom de cette personne apparaîtra « en attente de création d'un Comptexpert ». Afin de valider la délégation reçue, ce collaborateur devra ensuite de son côté activer son Comptexpert (en utilisant la même adresse mail) afin d'exprimer son consentement.*

6. Comment faire pour désinscrire quelqu'un de la liste de délégation ?

Dans « Mon espace » Comptexpert (toujours sur le site www.experts-comptables.fr), dans la rubrique « **Mes délégations** » → « **Consulter les délégations en attente** » : assurez-vous de la présence de chacun des participants pour lesquels vous ouvrez les droits à une délégation.



7. Comment finaliser l'inscription groupée au Congrès pour l'ensemble des participants de la délégation ?

Une fois accomplie la délégation des droits administratifs à partir du Comptexpert, l'inscription groupée est possible.

➤ Pour finaliser l'inscription, connectez-vous sur le site du Congrès :
<https://www.experts-comptables.fr/mur-d-actualites/74e-congres-de-l-ordre>

➤ Orientez-vous sur l'accès au site privé, en haut à droite de la page :

The screenshot shows the website interface for the 'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES'. The top navigation bar includes links for 'Annuaire', 'Boutique', 'Congrès', 'Hubemploi', and 'Partenaires'. Below this, there are several menu items: 'Découvrir la profession', 'Devenir expert-comptable', 'Être conseillé par un expert-comptable', 'Actus, événements & espace presse', and 'FAQ'. A search icon is also present. On the right side, a red button labeled 'Accès au site privé' is circled in yellow. The main content area features a large heading '74E CONGRÈS DE L'ORDRE' with a red L-shaped graphic. Below the heading, there is a dark blue banner with the text 'L'expert-comptable au cœur des flux' and icons representing a globe, a rocket, and a speech bubble. To the right of the banner, there is a grey box titled 'Événement' with the date '25 au 27 septembre 2019'.

- Connectez-vous avec votre identifiant et mot de passe (le même que pour Comptexpert).
- Dirigez-vous sur la rubrique « **je m'inscris** ». Procédez à l'inscription groupée. Puis validez les participants. Pour finir, nous vous invitons à effectuer le paiement.

Si vous avez d'autres questions ou si vous rencontrez des difficultés avec la délégation Comptexpert, n'hésitez pas à contacter :

Myriam

Assistante Administrative - Congrès

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Tél. : +33(0) 1 44 15 60 66

Télécopie : +33(0)1 44 15 90 05



Hotline ouverte du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h00,
ou de 14h00 à 17h30.

